



Déclaration Liminaire Formation Spécialisée Drfip 44 du 16 juin 2026

Monsieur le président,

À la fin de la deuxième guerre mondiale, les organisations, syndicats et partis de la résistance, regroupés dans le conseil national de la résistance, ont adopté à l'unanimité son programme intitulé « Les jours heureux ». L'objectif affiché de ce programme était d'instaurer un ordre social plus juste afin que plus jamais ne se recréent les conditions de l'instauration d'un pouvoir d'extrême-droite.

Le programme prévoyait ainsi notamment :

- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;
- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
- une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général ;
- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;
- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours.

Le patronat a toujours affirmé son opposition à ces mesures. Le vice-président du MEDEF, Denis Kessler, déclarait même publiquement en 2007 qu'il fallait, je cite : « défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance. »

Et c'est exactement ce qu'on fait tous les gouvernements depuis des décennies, avec une accélération notable depuis la présidence Macron. Comment s'étonner alors que l'extrême-droite repointe son nez avec le soutien tacite du gouvernement et explicite du patronat et des puissants médias qu'il contrôle ?

C'est ainsi que, malgré des discours de façade plus mensongers les uns que les autres, le gouvernement s'est donné pour objectif de détruire le modèle social français et particulièrement un de ses piliers : la fonction publique. Les coupes budgétaires permanentes depuis des années, le fonctionnaire-bashing, la généralisation de l'emploi des contractuels et

la baisse massive des rémunérations des fonctionnaires compte-tenu de l'inflation sont autant d'éléments qui en témoignent.

C'est ainsi que 860 000 agents publics se retrouvent désormais avec un traitement de base inférieur au SMIC du fait de l'indexation du SMIC sur l'inflation alors que le point d'indice reste gelé. Est-ce normal ? Est-ce acceptable ? Et toutes les grilles indiciaires subissent un tassement inédit attirant inexorablement l'ensemble des catégories vers le salaire minimum, y compris aujourd'hui un A stagiaire. Est-ce normal qu'un agent C n'ait une amplitude de carrière de seulement + 30 % ? Et qu'il restera avec une rémunération bloquée pendant pas loin de 18 ans ! Et parlons des conséquences de plus long terme : aujourd'hui, la pension moyenne d'un cadre C pour une carrière complète est de 1300 € ! Si bien qu'aujourd'hui, de nombreuses pensions sont liquidées à un niveau inférieur. Tout simplement honteux, le travail ne paye pas dans la Fonction publique.

Alors il paraît qu'il n'y aurait pas d'argent pour augmenter le point d'indice ou re-pyramider les grilles...

Sauf que... sauf que le pays n'a jamais été aussi riche et les écarts de richesse aussi prononcés, aujourd'hui même bien supérieurs à ce qu'ils étaient au 19^e siècle. Car curieusement, quand il s'agit de trouver des moyens pour aider les entreprises (surtout celles qui n'en ont pas besoin) et les plus riches ou pour financer les copains du lobby militaro-industriel, d'un coup les milliards pleuvent à grosses gouttes.

Et nos dirigeants qui nous entraînent vers ces abîmes, est-ce qu'on en parle ? Comment pourrait-on croire à l'engagement envers le service public de tous ces ministres et hauts fonctionnaires qui décident de nos vies ? Alors que bon nombre de ces derniers ne rêvent que d'une chose : aller pantoufler dans le privé à la première occasion en faisant fi des conflits d'intérêts, et en allant vendre au plus offrant, pour leur intérêt particulier, les carnets d'adresses et les savoirs que la République, c'est-à-dire nous, leur a donnés pour l'exercice de missions publiques.

De nos missions, de l'attractivité, du risque suicidaire, on en parle à longueur d'instances. Mais dans la sainte parole officielle de Bercy, nous n'avons jamais d'actes, que des discours tous plus creux les uns que les autres, évitant soigneusement de parler des vraies causes avec toujours des solutions cosmétiques qui ne convainquent personne, pas même ceux qui les prononcent. Alors que les causes sont connues, et très bien même. Elles sont documentées par des chercheurs. Comme chez France Télécom, les mêmes décisions produisent les mêmes conséquences.

Oui, on précarise la fonction publique :

- par les manques récurrents de moyens humains et matériels ;
- par le manque de considération croissant que ce soit au niveau salarial ou au niveau de la reconnaissance du travail, en témoignent les récents discours de Macron et Darmanin au sujet des récentes affaires judiciaires, réfutant le manque de moyens pour mettre en cause la compétence des fonctionnaires ;
- par l'initiative laissée aux managers pour bricoler des solutions ou même pire mettre une pression insupportable sur les collègues ;
- par l'individualisation et le chacun pour soi, en mode égoïste mais surtout, en mode survie individuelle ;
- par la « politique du changement permanent » qui met en instabilité tous les collègues, on fait, défait et refait, juste par idéologie, parce qu'il faut que ça bouge, voyez les SDIF ou la mise à mort des PCE... en tentant par la même occasion d'invisibiliser maladroitement les suppressions de postes en tripataillant le référentiel des emplois.

Et puis, le prétexte du manque de moyens humains est bon pour détruire le statut de la fonction publique en introduisant de plus en plus massivement l'emploi contractuel hors statut. À la DRFIP 44, la situation est critique depuis plusieurs années et nous sommes à la fois une des directions les plus en sous effectifs et embauchant le plus de contractuel.les. La « deuxième vague » 2026 nous octroie un nouveau volet de 37 contractuel.les B et C à recruter. Fort bien, nous n'avons pas d'autre choix vu l'impéritie, volontaire ou non de Bercy, sur sa GPEC. Mais qu'avons-nous à leur offrir ? Des salaires misérables et pas de perspectives. La CGT vous redemande notamment de reconsidérer leur niveau de rémunération au plus vite, sachant notamment que les C contractuel.les se font rattraper par le SMIC en raison de l'inflation. La CGT demandera audience d'ici la fin du mois pour travailler cette question.

La com' officielle a beau se gargariser, y compris en direction des médias, avec un « ça va un peu mieux » du dernier observatoire interne, qui curieusement n'interroge même plus la question des rémunérations, non, nous persistons : cela ne va pas et pas du tout. Aujourd'hui, dans la plupart des services, les collègues sont désabusé-e-s et en souffrance : souffrance devant une charge de travail difficilement réalisable, souffrance devant un travail de moins en moins intéressant, souffrance liée au délitement des collectifs de travail, avec parfois du management toxique qui plus est.

Depuis des années, les OS n'ont cessé d'alerter sur tout cela. Sans jamais aucune mesure concrète allant dans le bon sens.

Alors nous l'affirmons :

- Oui, notre considération passe par de meilleures conditions de travail ;
- Oui, notre considération passe par de meilleures rémunérations ;
- Oui, notre considération passe par le sens donné au travail ;
- Oui, notre considération passe par les signes qui sont donnés.

Ne croyez pas que nous déclarons tous cela par démagogie ou pour le plaisir de polémiquer, nous nous faisons juste les porte-paroles de nos collègues qui sont très inquiets et qui se sentent de plus en plus déconsidérés.

Comme nous accueillons ce jour notre nouvelle assistante de prévention, quelques mots en introduction. Depuis la mise en place de Signal FIP, nous constatons de manière récurrente que les signalements des collègues ne sont pas forcément traités dans la transparence et surtout, fréquemment une absence de réactivité inquiétante. Quand un collègue fait un signalement, il n'escompte pas un traitement et une solution immédiate. Par contre, un retour direct de l'AP est souhaitable pour un échange, prendre la température, assurer le ou la collègue du soutien de l'administration. Il y a plusieurs exemples de non-retour de qui que ce soit de la direction. C'est une faute. Et que dire du traitement approximatifs des cas individuels par les responsables RH. Trouvez-vous normal qu'un collègue revenant d'un très long arrêt maladie, n'ayant jamais fait de fiscalité, ne soit informé que 3 jours avant de son affectation ? Il va être temps de prendre en compte les gens et ne pas les traiter comme des numéros ou des pions. Bref il faut remettre un peu de psychologie et de bienveillance dans les rapports avec les collègues.

Et on passera sur le fiasco du vrai faux recrutement au PCRP de Nantes qui a généré bien des frustrations.

Dernière alerte, certains chef-fes s'emploient à tendre les relations interservices, ce serait bien que la hiérarchie y mette le holà, sans rajouter de l'huile sur le feu.

Rappelons enfin que les questions immobilières ont un impact sur les conditions de travail et l'ambiance générale, que ce soit les disputes picrocholines pour les bureaux à Versailles ou la

réponse à l'ambiance thermique à De Gaulle pas toujours au point. À ce sujet, la catastrophe climatique est là, avec déjà une deuxième vague caniculaire qui débute. La CGT réclame une extrême vigilance sur les conditions de travail sous la contrainte des fortes chaleurs, avec des consignes claires, envoyées directement à tous les collègues et un rappel quotidien des préconisations en la matière, notamment sur la surveillance des températures à l'intérieur des locaux. Rappelons que même pour un travail sédentaire, la limite de 30 ° imposerait le départ des locaux.

Pour finir sur une note positive, nous fêtons en ce mois de juin les 90 ans des premières semaines de congés payés, à quand la sixième semaine ?

Nous demandons à ce que cette déclaration soit annexée au PV de cette FS.